
Planification stratégique du GAC

Séance 4

Table des matières

Objectif de la séance	p.1	Proposition des dirigeants pour la ligne d'action du GAC	p.1	Contexte	p.1	Faits récents	p.2
---------------------------------------	-----	--	-----	--------------------------	-----	-------------------------------	-----

Objectif de la séance

Les dirigeants du GAC rendront compte des progrès du comité concernant le plan stratégique du GAC pour les exercices fiscaux 2024-2028 et le plan annuel 2024/2025 du GAC approuvé par le GAC dans son communiqué de Kigali, lors de l'ICANN80.

Le Comité examinera également un calendrier pour élaborer et adopter le prochain plan annuel du GAC couvrant la période 2025/2026.

Proposition des dirigeants pour la ligne d'action du GAC

- 1. Examiner les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats attendus conformément au Plan annuel du GAC 2024/2025** et tels qu'ils sont rapportés dans le [suivi de l'état d'avancement du Plan annuel du GAC](#)
- 2. Envisager de contribuer à l'élaboration du prochain Plan annuel du GAC 2025/2026** selon un calendrier qui sera discuté lors de la séance plénière de l'ICANN82 et décrit dans ce briefing.

Contexte

Le rôle du GAC, comme prévu par les statuts constitutifs de l'ICANN¹, a traditionnellement conduit le CAG à adopter une position généralement réactive, menant ses travaux et fournissant des avis ou des contributions politiques en réponse à l'évolution des différents processus de l'ICANN.

Dans certains cas, une telle approche a abouti à des résultats insatisfaisants pour les gouvernements, pour les participants de la communauté de l'ICANN ou pour le Conseil d'administration de l'ICANN. Cela a notamment été le cas lors de la préparation et du lancement

¹ Voir l'article 12.2(a) des [statuts constitutifs de l'ICANN](#).

de la série 2012 des nouveaux gTLD. Sur la base de cette expérience et du fait des préoccupations, des gouvernements concernant les questions prioritaires de l'ICANN telles que les nouveaux gTLD, les données d'enregistrement et l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, les dirigeants et les volontaires du GAC ont adopté une approche plus proactive, dans le but d'obtenir des résultats conformes aux intérêts des gouvernements en matière de politique publique.

En s'appuyant sur cette évolution, les dirigeants du GAC souhaitent consolider un niveau de proactivité dans les activités du GAC, de manière plus systématique, dans l'optique de mieux préparer le Comité à fournir des avis et des contributions politiques opportuns et efficaces. À cette fin, au début de 2024, le président du GAC a invité les responsables thématiques du GAC, les dirigeants des groupes de travail du GAC et les représentants du GAC, dans différents processus de l'ICANN, à déterminer, dans leurs domaines d'expertise respectifs, en quoi devraient consister les priorités et objectifs stratégiques du Comité dans un avenir proche.

Le président et les vice-présidents du GAC ont proposé un ensemble de 8 domaines prioritaires, issus des dernières délibérations du GAC, tels que consignés dans les communiqués et l'[inventaire des décisions et des mesures à prendre par le GAC](#). Sur la base des discussions ultérieures du GAC, les domaines stratégiques prioritaires suivants ont été convenus :

- Le rôle des gouvernements au sein de l'ICANN
- L'efficacité du GAC
- La future série de nouveaux gTLD
- L'utilisation malveillante du DNS
- Les données d'enregistrement de domaines
- L'acceptation universelle
- Les nouvelles technologies
- La gouvernance de l'Internet
- Les ressources de numéros de l'Internet

Pour chacun des domaines, le GAC a proposé un ensemble d'objectifs stratégiques pour soutenir une attitude plus proactive du Comité consultatif gouvernemental dans les délibérations de l'ICANN. Ces objectifs devraient également permettre aux gouvernements de discuter, d'harmoniser leurs intérêts au sein du GAC, et de servir d'instrument de communication des priorités du GAC avec les plus hauts niveaux des gouvernements et les parties prenantes de l'ICANN. Ils sont énoncés dans le [Plan stratégique quadriennal 2024-2028 du GAC](#), qui a été approuvé par le GAC dans son [communiqué de Kigali](#) (17 juin 2024).

À la suite de ces objectifs stratégiques, le GAC a examiné et élaboré les résultats escomptés dans son [Plan annuel 2024/2025](#).

Faits récents

Dans le cadre de la coordination et du suivi de la mise en œuvre du [Plan annuel 2024/2025 du GAC](#), en collaboration avec les responsables thématiques pertinents, les dirigeants du GAC ont

assigné chaque domaine stratégique prioritaire au président ou à l'un des vice-présidents du GAC pour agir en tant que « gardien », directement impliqué dans l'élaboration des résultats attendus du GAC ou engagé avec les responsables thématiques pertinents du GAC.

Le président et les vice-présidents du GAC, avec l'aide des responsables de sujets pertinents du GAC et de l'équipe de soutien au GAC, suivent les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés dans le [suivi de l'état d'avancement du Plan annuel du GAC](#).

Ce nouvel outil vise à fournir une vue sommaire des progrès réalisés pour tous les résultats attendus identifiés dans le [Plan annuel 2024/2025 du GAC](#), y compris l'état d'avancement :

- Sur la voie : travaux en cours et attendus pour atteindre les résultats escomptés
- Terminé : résultat escompté du plan annuel atteint
- Défi à relever : des facteurs externes entravent les progrès vers les résultats escomptés
- Non commencé

Le suivi des progrès du plan annuel du GAC fournit également, pour chaque résultat attendu, des informations détaillées concernant :

- Les développements notables et les documents à fournir,
- Les travaux en cours ou envisagés, et
- Les principaux documents de référence

Les membres du GAC sont invités à utiliser, examiner et, le cas échéant, commenter le suivi de l'état d'avancement du Plan annuel du GAC à tout moment. Au cours de cette séance plénière de l'ICANN81, le président et les vice-présidents du GAC présenteront les points saillants des progrès réalisés à ce jour.

Au cours de l'ICANN82, le GAC examinera un **calendrier et un processus pour développer le prochain Plan annuel du GAC pour la période 2025/2026** comme suit:

- Séance plénière de l'ICANN82 (8 mars) : présentation du calendrier
- 28 mars 2025 : Date limite pour les contributions des responsables thématiques
- 14-15 avril 2025 : Révision du plan annuel préliminaire du GAC lors de la retraite des dirigeants du GAC
- Discussion plus approfondie entre la direction de GAC et les responsables thématiques du GAC, au besoin
- 2-9 mai : Circulation pour révision et commentaires du GAC
- Finalisation du plan avec la contribution du GAC
- ICANN83 (9 au 12 juin) : Approbation du GAC dans le communiqué de Prague.

Gestion des documents

Titre	Document d'information pour la séance du GAC de l'ICANN82 - Planification stratégique du GAC
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et public en général (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 26 février 2025